



Cet été,

## TESTEZ GRATUITEMENT LE VÉLO A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE !

Dans le cadre du projet européen de coopération transfrontalière TRANSMOBIL, la Province de Flandre Occidentale et la Communauté de Communes des Hauts de Flandre ont proposé de mettre gracieusement à la disposition des habitants de la commune d'Esquelbecq, 25 vélos à assistance électrique, la première quinzaine du mois de juillet.

Le projet TRANSMOBIL a pour objectif d'encourager la population à utiliser des modes de déplacement respectueux de l'environnement, plus particulièrement pour les trajets domicile-travail. La Province de Flandre Occidentale a une grande expérience en la matière, acquise notamment au travers d'une opération intitulée Testkaravaan menée depuis plusieurs années en partenariat avec des villes et des entreprises flamandes. En tant que chef de file du projet, elle a souhaité tester l'expérience sur le versant français.

Les Esquelbecquois qui le souhaitent, pourront donc ainsi bénéficier d'une mise à disposition gratuite d'un vélo à assistance électrique pour une durée de 2 semaines, **du 4 au 18 juillet**. (Critère incontournable : pratique régulière sur les deux semaines)

Le nombre de vélos disponibles étant limité à 25 pour la période, nous demandons aux personnes désireuses d'en bénéficier de bien vouloir s'inscrire en mairie ou en Maison du Westhoek **avant le 15 mai** au plus tard, grâce au formulaire de candidature que vous trouverez ci-après.

Nous recontacterons ensuite individuellement les personnes retenues pour les modalités pratiques de mise à disposition. Il sera demandé un chèque de caution de 200 euros ainsi qu'une attestation de leur assurance personnelle couvrant les risques et dommages liés à la pratique du vélo.



### POUR QUI ? COMMENT ?

- ⇒ Personne majeure Esquelbecquoise.
- ⇒ Prêt pour une **pratique régulière** (emploi ou difficultés à se déplacer en voiture)
- ⇒ Avoir une assurance (responsable des dégâts causés ou dommages causés à des tiers)
- ⇒ Déposer une caution de 200 euros
- ⇒ S'engager à participer au retour d'expérience sous forme d'un questionnaire
- ⇒ S'engager à restituer le vélo dans son état d'origine à la date de fin de la mise à disposition



## **ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE :**

Rue du 5 Septembre 1944, Clos du Tilleul,  
Rue de la Libération et Rue des Résistants.

A partir du 9 Mai et pour une durée de 6 mois, Noréade entreprend des travaux d'assainissement (mise en séparatif du réseau eaux usées et eaux pluviales) et d'eau potable (rénovation du réseau) dans les rues du 5 septembre 1944, de la Libération, des Résistants et Clos du Tilleul.

Les travaux se feront par phases:

- Rue du 5 Septembre 1944 (De la rue de la Gare au croisement avec la rue de la Libération) et Clos du Tilleul.
- Puis rue du 5 septembre 1944 (De la rue de la Libération jusqu'à la rue de Pitgam)
- Puis rue de la Libération jusqu'au n°14
- Rue de la Libération et impasse de la Libération seront concernées en dernier lieu

Accès riverains et au centre sportif maintenus mais pourront être perturbés selon les phases.

Pour toute question, vous pouvez contacter le centre de Cassel au 03.28.42.43.43  
ou la responsable de projet par mail : a.meurillon@noreade.fr.

.....

## **LE FUTUR DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER D'ESQUELBEQC POUR LES 10/12 PROCHAINES ANNÉES**

### **Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) "La Clé des Champs"**

Ouverture d'une enquête publique préalable à la DUP (déclaration d'utilité publique) du projet d'aménagement : 30 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2022

Permanences du commissaire enquêteur en mairie :

- lundi 30 mai de 9h à 12h
- mardi 7 juin de 14h à 17h
- jeudi 16 juin de 9h à 12h
- vendredi 1<sup>er</sup> juillet de 14h à 17h

ou par téléphone le mercredi 22 juin de 14h à 17h,  
avec prise de rendez-vous en mairie

Dossier et registre consultables aux horaires d'ouverture de la mairie



## FORMULAIRE DE CANDIDATURE TESTKARAVAAN D'ESQUELBECC

*Merci de remplir un bulletin de réponse par personne.*

*Le formulaire peut être transmis par mail à l'adresse [mairie@esquelbecq.com](mailto:mairie@esquelbecq.com),  
par courrier postal à l'adresse Mairie, 1 rue Gabriel Deblock-59470 ESQUELBECC  
ou déposé à la Maison du Westhoek ou en Mairie d'Esquelbecq. (avant le 15 mai 2022)*

### **Informations personnelles :**

Nom : .....

Prénom : .....

Age : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Commune de résidence : .....

Situation professionnelle : .....

Commune d'exercice de l'activité professionnelle ou d'études (s'il y a lieu) :

.....

Taille de l'utilisateur : .....

### **Motifs d'utilisation du vélo :**

*Merci de nous indiquer pour quels types de déplacement vous envisagez d'utiliser le vélo et à quelle fréquence.*

- Déplacements domicile-travail

Préciser la fréquence envisagée sur la durée de prêt (*exemple : 4 trajets aller-retour*) :

- Déplacements pour les achats

Préciser la fréquence envisagée sur la durée de prêt (*exemple : 4 trajets aller-retour*) :

- Déplacements pour les activités de loisirs (balade, visite, etc...)

Préciser la fréquence envisagée sur la durée de prêt (*exemple : 4 trajets aller-retour*) :

- Déplacements pour le transport d'enfants (trajet domicile école ou centre de loisirs)

Préciser la fréquence envisagée sur la durée de prêt (*exemple : 4 trajets aller-retour*) :



Disposez-vous d'une assurance responsabilité civile :  Oui  Non

Disposez-vous d'un local pour stocker le vélo en sécurité :  Oui  Non

*Afin de mieux évaluer l'impact de la Testkaravaan et les freins qui peuvent exister pour la pratique du vélo sur le territoire, les organisateurs requièrent de chaque participant qu'il s'engage à remplir, après la période de prêt, un questionnaire de deux pages sur leur expérience.*

Je m'engage à transmettre aux organisateurs, après la période de prêt, le questionnaire rempli qui me sera transmis à la remise des vélos :

### ***INFORMATION IMPORTANTE***

*Il sera demandé à chaque participant sélectionné de transmettre :*

- *Une copie de pièce d'identité*
- *Une attestation d'assurance responsabilité civile*
- *Un chèque de caution de 200 € qui sera encaissé seulement en cas de perte du vélo*